

# ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021

Écoles : alliance pour le nouveau  
Projet éducatif de Lyon



## ÉCOLES : ALLIANCE POUR LE NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF DE LYON

Avec le nouveau projet éducatif de Lyon, il s'agit de créer une véritable alliance éducative au service des enfants sur tous les temps, scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Une dynamique de co-construction déjà fortement à l'œuvre dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement avec les trois associations phares que sont « La MEJ », les centres sociaux et la «Ka'fête ô mômes».

Présentation du rapport « nouveau projet éducatif de Lyon 2021-2026 », par Laura Arnod, adjointe du 4<sup>ème</sup> arrondissement aux écoles, lors du Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4<sup>ème</sup> du 1<sup>er</sup> décembre 2021.](#)

➔ Prochain Conseil d'arrondissement : 16 mars 2022, à 18h30.  
En visioconférence. A suivre sur le [site internet de la mairie du 4<sup>ème</sup>](#)

LAURA ARNOD, rapporteur :

Notre plan de mandat donne à l'enfant une place centrale dans la cité et fait de l'éducation une de ses priorités, il adresse une ambition forte pour les jeunes Lyonnais de 2 à 16 ans et leurs parents, il s'agit de créer une véritable alliance éducative qui réponde aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Pour cela, la Ville s'appuie sur son projet éducatif qui constitue à la fois le socle de la politique éducative et le levier pour mobiliser des ressources et des moyens aux services des enfants sur tous les temps, c'est-à-dire temps scolaires, périscolaires et bien sûr extra-scolaires. Le bilan du précédent projet éducatif 2018-2021 a eu lieu entre janvier et mars 2021, celui-ci a montré l'importance de conforter et d'élargir la mobilisation collective qui s'est tenue dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire ainsi que la pertinence des dynamiques de travail et de projets initiés en faveur de la mise en place des accueils de loisirs périscolaires au sein des écoles et ce depuis 2014.

La concertation qui a suivi le bilan a rassemblé près de 5000 acteurs dont 700 enfants et jeunes qui ont pu s'exprimer donc c'était inédit pour un PEdT.

Cette concertation a permis de fédérer l'ensemble des acteurs de l'éducation autour de trois axes forts que je vais vous citer :

- L'éducation à la transition écologique intégrant bien sûr la question alimentaire ;
- Le lien des enfants avec la nature et le vivant ou encore l'encouragement des pratiques eco responsables ;
- L'éducation à la citoyenneté à l'engagement et émancipatrice intégrant les pratiques artistiques, culturelles et sportives comme levier d'émancipation, les actions permettant de lutter contre toutes les discriminations ou encore accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté et une éducation co-construite plus juste, plus solidaire et plus inclusive visant à favoriser le bien-être des enfants à agir contre les inégalités et à faire vivre l'alliance éducative que je citais plus tôt.

Le nouveau PEdt s'attache donc à mettre en place de nouveaux modes de gouvernance permettant d'être au plus proche des territoires et on peut s'en féliciter ici en conseil d'arrondissement, pour être au plus proche de nos besoins et de nos idées à tous ici et ce à travers des collectifs éducatifs locaux.

Ceux-ci forment les noyaux des dynamiques éducatives sur les territoires, ces collectifs se situeront soit à l'échelle d'un quartier ou d'un bassin de vie et pour en avoir parlé dernièrement avec la coordinatrice de territoire je pense qu'on sera aussi en lien avec les Conseils de quartiers, ça me semble important. Ces collectifs viendront nourrir le système éducatif Lyonnais se réunissant au niveau central.

Pour le 4<sup>ème</sup> je voudrais quand-même citer les trois associations phares qui interviennent sur le temps périscolaire et extrascolaire à savoir « La MEJ », les centres sociaux et la «Ka'fête ô mômes», et qui s'engagent déjà dans cette co-construction, on peut s'en féliciter. Nous étions d'ailleurs hier soir avec M. Mecklenburg réunis pour une soirée débat passionnante, animée et éclairée par les propos d'Anne-Louise Nesme que je vous invite à écouter, à découvrir, qui est sociologue et qui intervient sur les questions du lien des enfants à la nature.

Ces associations ont également créées une plateforme « animaterre » pour permettre d'organiser les activités pédagogiques en commun avec la ferme de la Croix-Rousse. C'est aussi un espace qui se veut d'échanges et de formations pour tous les professionnels qui travaillent dans ces associations. Il est vrai que le tissu associatif très dense et très actif sur la Croix-Rousse est une véritable opportunité pour notre territoire et nos enfants.

A nous tous de les mettre en dialogue pour que nos rêves et ceux de nos enfants se concrétisent sur notre arrondissement.

Par ailleurs, pour cette deuxième partie de la délibération, comme vous le savez la semaine des élèves des écoles est organisée sur quatre jours depuis la rentrée scolaire de septembre 2018. Ces années ont permis de prouver que les réformes des organisations du temps scolaire successives sont utiles et ont montré l'importance du temps périscolaire qui contribue à l'épanouissement de l'enfant, à sa socialisation et à sa réussite scolaire.

La convention relative au projet éducatif territorial et au plan mercredi a été signée pour la période 2018-2021, elle arrive donc à sa fin. Cette convention établit notamment l'organisation en complémentarité des actions de l'Education Nationale et de la Ville de Lyon, elle fixe également les taux d'encadrement pour les accueils de loisirs.

Dans le contexte de la crise sanitaire et ses impacts et conformément au courrier de l'Inspecteur de l'Académie du 10 novembre 2021, la convention relative au projet éducatif et au plan mercredi est prorogée pour cette année scolaire et pour l'année scolaire suivante.

Je vous invite à voter à présent à cette délibération, merci.

Rapport 4-21-3240-214

Objet : Approbation du nouveau projet éducatif de Lyon 2021-2026 et prorogation pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 de la convention relative au projet éducatif et plan mercredi 2018-2021

Rapporteur : LAURA ARNOD

Rapport adopté à l'unanimité.